

Dossier

LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS

Transformer

- 10 Donner de la visibilité
au château communal

On y était

- 16 Retour en image
sur Musiques en Stock



- SOMMAIRE -

P.4 DOSSIER

Traiter nos déchets.

P.10 TRANSFORMER

Notre château retrouve de la visibilité.

P.13 HABITER

La règlementation des trottinettes en ville.

La taxe de séjour.

P.14 DÉCOUVRIR

Serhat Seker, l'aménagement intérieur.

P.18 ON Y ÉTAIT

Retour en images sur les évènements et animations de la ville.

P.20 INTERCOMMUNALITÉ

Les actualités de la CCAM : les animations du musée, la prime vélo, mieux vivre dans son logement, le Carroz Flaine Express.

Les loisirs d'été de l'Office de Tourisme.

P.23 A FAIRE

L'agenda culturel.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Sandro PEPIN

RÉDACTION

Mairie de Scionzier

CRÉDITS PHOTOS

Mairie de Scionzier, Gérald Richard, Jean Ingles, 2CCAM, Cluses Arve et Montagnes tourisme.

CONCEPTION GRAPHIQUE

Anaga.

IMPRESSION

Imprimerie Monterrains

TIRAGE

4 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL

JUILLET 2024

SCIONZIER, UN ÉTÉ AU BEAU FIXE

Scionzier, terre de l'industrie mais aussi une terre d'engagement, de jeux et sports pour tous.

Nos enfants du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) nous ont montré la voie avec les olympiades du tri en faisant de chaque geste de notre quotidien un engagement responsable pour notre planète.

C'est pourquoi avec l'appui de la 2CCAM (Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes) j'ai mis en place les premiers composteurs en centre-ville pour permettre de valoriser simplement et facilement nos déchets ménagers.

C'est ainsi que nous poursuivons le projet de remettre la nature en centre-ville avec la démolition des friches ELBE et LATHUILLE, à l'automne, pour aménager un parc public et redécouvrir notre patrimoine communal, le château.

C'est également pour proposer aux enfants de parcourir nos espaces naturels que nous organisons deux séjours de vacances au Reposoir, en complément des activités estivales habituelles du sport en familles aux « sorties ados ».

C'est enfin pour nous réunir et commémorer, le 18 août, le 80^{ème} anniversaire de la Libération de Scionzier et de la Vallée, dans le souvenir des combattants tombés pour notre Liberté d'aujourd'hui.

Un été bien rempli qui s'ouvre à nous et pour lequel ce magazine vous propose plusieurs idées de sorties et de découvertes à proximité de chez vous.

L'été schonverot débute toujours avec un festival MUSIQUES EN STOCK réussi, des bénévoles, des artistes, des techniciens et partenaires fidèles à ce rendez-vous et que je remercie pour leur investissement.

Faisons ensemble de la devise olympique, « plus vite, plus haut, plus fort » celle de Scionzier pour un été riche en joie communicative et en souvenirs.

Bonnes vacances à tous.

Sandro Pépin
Maire de Scionzier
Vice-président de la 2CCAM





FOCUS SUR

TRAITER NOS DÉCHETS UNE PRÉOCCUPATION DE CHAQUE JOUR



Dans notre vie quotidienne, la gestion des déchets constitue un défi majeur aux multiples facettes. Des emballages alimentaires aux appareils électroniques obsolètes en passant par les tontes de pelouse, nous sommes constamment confrontés à une multitude de déchets dont la quantité ne cesse d'augmenter.

Cette croissance exponentielle pose des questions cruciales sur la manière dont nous traitons, gérons et réduisons ces déchets afin de préserver notre environnement, notre santé et les ressources naturelles de notre planète. La problématique du traitement des déchets transcende les frontières géographiques, économiques et sociales, affectant chaque individu et communauté à travers le monde.

Dans ce dossier, nous souhaitons vous présenter les défis et les solutions liés à la gestion des déchets au quotidien, en mettant en lumière l'importance cruciale de repenser nos habitudes de consommation et de promouvoir des

pratiques durables pour un avenir plus propre et plus sain.

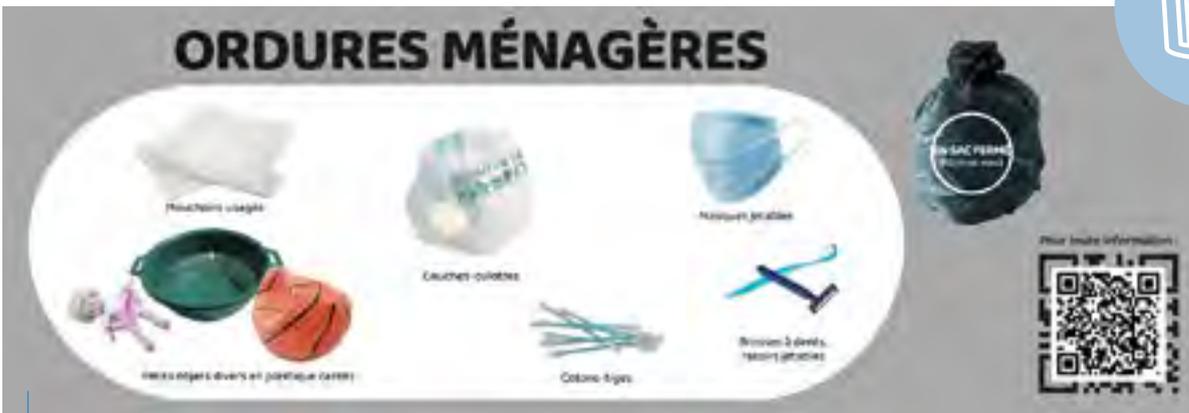
Un certain nombre d'enjeux nationaux à atteindre d'ici 2025 ont été fixés par la loi de transition énergétique pour la Croissance Verte (votée en 2015) et la loi AGECL (loi anti-gaspillage et économie circulaire – votée en 2020)

- Déchets ménagers : Réduire de -15% la production de déchets ménagers et assimilés par habitant à l'échéance 2030.
- Recycler 75% des emballages
- Généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025

Pour notre communauté de communes, la quantité de déchets produits par habitant par année est de 682 kg, alors qu'elle n'est que de 529 kg au niveau national.

Cette quantité se répartit comme suit :





Les progrès en matière de recyclage font que très peu de choses doivent se retrouver dans les ordures ménagères.

→ Les déchets ménagers

On appelle ordures ménagères tous les déchets qui ne peuvent pas être recyclés. Ceux-ci se placent dans des sacs fermés.

Suivant le quartier où vous habitez, ces sacs sont placés dans des conteneurs et ramassés en porte à porte ou ils doivent être déposés dans des points de regroupement. A Scionzier, c'est la Sté COVED qui est chargée du ramassage.

Les déchets sont ensuite conduits à l'usine d'incinération de Marignier.

Cette usine de traitement des ordures ménagères est un outil industriel de haute-technologie. La combustion des ordures permet de produire des mâchefers, de l'électricité et de la chaleur qui est réinjectée dans le réseau de chaleur pour chauffer par exemple le quartier du Crozet ou le collège Jean-Jacques Gally.

POUR INFO

En 2022, l'usine de Marignier a traité 45 000 tonnes de déchets.



+ d'infos sur www.sydeval.fr



→ Les déchets recyclables

Une très grande partie de vos déchets est recyclable.

Savez-vous que désormais 100 % des papiers et des emballages peuvent être recyclés, qu'ils soient en plastique transparent, en plastique coloré, en métal ou en verre ? L'avancée de la technologie permet de recycler des emballages tels que les pots de yaourts, les barquettes en plastique, les tubes. Ces déchets doivent être vidés de leur contenu sans pour autant être lavés, non emboîtés les uns avec les autres, aplatis (exemple des bouteilles ou des boîtes en carton).

Tous ces déchets doivent être déposés dans les conteneurs répartis dans la ville. Il n'y a plus que deux couleurs de conteneurs :

- **Des verts pour le verre**
- **Le jaune pour tout le reste.**

→ Les textiles

Les textiles se recyclent aussi même s'ils sont usés.

Il existe des points d'apport volontaires spécifiques. Vous pouvez y déposer les vêtements et linges de maison propres et secs, les chaussures attachées par paire. Les textiles doivent être mis dans des sacs. Ils seront récupérés ensuite par des associations qui en feront le tri.

Les textiles deviendront alors soit des chiffons d'essuyage soit ils seront

La collecte est effectuée régulièrement. Il peut arriver que les conteneurs soient pleins malgré cette fréquence rapprochée, auquel cas merci de déposer vos déchets dans un autre point ou d'attendre que les conteneurs soient vidés.

Le fait de déposer des déchets sur la chaussée est considéré comme une infraction et donc passible d'une amende jusqu'à 180 €.

N'hésitez pas à contacter les services de la 2CCAM pour les informer si vous constatez qu'un Point d'Apport Volontaire est saturé (04 57 54 22 00).



déstructurés par effilochage, broyés ou découpés pour entrer dans la composition de nouveaux vêtements mais également des isolants ou en mélange pour des matériaux de construction ou de décoration.



📌 À NOTER

Il existe une application pour vous aider à mieux gérer vos déchets.

MonTri 🌿 vous permet de connaître les consignes, de localiser les points de collecte, de signaler les incivilités. Elle est téléchargeable sur l'App Store ou Google play.





→ Les déchets verts

On fait entrer dans la catégorie des déchets verts les tontes de pelouse, les feuilles d'arbres, la taille de haies et d'arbustes mais également les épluchures et la plupart des restes de repas.

Ces déchets sont une ressource très intéressante pour votre jardin ou vos fleurs. La meilleure manière de les valoriser est le compostage. Que l'on soit un particulier en maison ou en appartement ou bien un professionnel, tout le monde peut composter.

On peut bien sûr fabriquer soi-même son composteur mais chaque adresse sur le territoire peut posséder un composteur sous condition de s'inscrire puis de fournir un chèque de 20 € ou de 30 € de participation (selon le composteur choisi) lors de la réception du courrier du trésor public. Suite à votre inscription l'ambassadeur prendra rendez-vous avec vous pour le retrait de composteur et vous donner les informations nécessaires à la bonne pratique du compostage. Pour ceux qui habitent en immeubles, il y a deux possibilités : le compostage partagé en pied d'immeuble ou le lombricompostage.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi oblige les particuliers à trier les biodéchets à la source. Progressivement des composteurs collectifs seront disposés sur le territoire de la commune afin que chacun puisse y déverser son propre mini-composteur ou directement ses déchets verts. Un premier se situe sur la place du 18 août derrière l'immeuble de la Résidence.



Le mode d'emploi est expliqué sur le composteur lui-même.

Vous pouvez trouver de nombreuses fiches pour mieux gérer vos espaces verts et leurs déchets sur le site de la 2CCCAM :

www.2cccam.fr/fr/gestion-des-dechets/



ÇA BOUGE

La déchetterie de Scionzier c'est :

3 628 tonnes

de déchets récupérés en 2023

2 400 m²

de surface dédiée à la récupération des déchets

→ Les déchetteries

Les déchetteries sont réparties sur le territoire pour que les particuliers puissent y apporter les objets qui ne peuvent être éliminés par les autres moyens de collecte, de tri ou de compostage.

Ces déchetteries sont là pour éviter les dépôts sauvages qui malheureusement ont encore trop souvent lieu. Lorsque vous arrivez en déchetterie, un agent d'accueil est là pour vous orienter dans le dépôt des déchets. Il applique et fait respecter les règles de fonctionnement de la déchetterie et veille à la sécurité du site. Il assure l'information des usagers pour que le tri des déchets soit fait correctement en vue d'une valorisation optimale des déchets par les différentes filières et il se réserve le droit de refuser

l'accès à l'utilisateur qui ne respecterait pas les consignes indiquées par la 2CCAM.

Tous ces déchets sont collectés régulièrement par la société Excoffier qui exploite les déchetteries de la 2CCAM. Ils sont ensuite triés et valorisés suivant leur nature.

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion pour apporter un objet encombrant en déchetterie, il existe une collecte en porte à porte une fois par trimestre et sur inscription auprès de la COVED ou sur le site enlèvement-encombrants-2ccam.fr

L'accès des déchetteries est réservé aux particuliers. Le territoire compte six déchetteries : à Âraches-la-Frasse, Cluses, Le Reposoir, Mont-Saxonnex, Scionzier, Thyez. Elles sont réservées aux habitants de la 2CCAM.

QU'EN EST-IL DES PROFESSIONNELS ?

Les professionnels doivent déposer les déchets liés à leur activité dans une déchetterie spécifique située à Bonneville.



POUR INFO

HORAIRES 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE DE LA DÉCHETTERIE DE SCIONZIER

Lundi : 9 h-12 h / 13 h 30-19 h

Mardi : 9 h-12 h / 13 h 30-19 h

Mercredi : 9 h-12 h / 13 h 30-19 h

Jeudi : 9 h-12 h / 13 h 30-19 h

Vendredi : 9 h-12 h / 13 h 30-19 h

Samedi : 9 h-19 h

Dimanche : 9 h 30-12 h

20 tonnes quantité de déchets ramassés
au sol sur la commune en 2023



Un employé de la COVED sillonne chaque jour les rues de la commune pour ramasser les déchets à terre.

→ La propreté de la ville : le piquetage

Malgré toutes les solutions mises en place au niveau de la commune et de la 2CCAM, force est de constater que les incivilités restent trop nombreuses : papiers, mégots, canettes, emballages de fast-food, ... jonchent trop souvent les rues.

Il n'est pas rare de trouver des matelas, des pneus ou des appareils ménagers déposés près des conteneurs de tris quand ils ne sont pas abandonnés dans la nature.

C'est pourquoi des employés communaux font régulièrement le tour de ces points de collecte pour débarrasser les objets qui n'y ont pas leur place. En outre, un agent de la COVED sillonne chaque jour les rues de la commune pour faire du piquetage : il ramasse les détritres au sol à l'aide d'une pince.

Le traitement des déchets dans nos sociétés modernes est un enjeu majeur dans le cadre du bien-vivre et du changement climatique. Les collectivités, que ce soit la commune ou la communauté de communes mettent de plus en plus de dispositifs en place à la disposition des particuliers et des professionnels. Mais la gestion de nos déchets est avant tout l'affaire de chacun au quotidien : produire moins de déchets, trier, composter, éviter les incivilités.

Pour toute question relative au tri de vos emballages, à la collecte des déchets (Ordures ménagères ou collecte sélective), déchetterie ou toute question en lien avec la gestion des déchets :

- > Service public de la prévention et de la gestion des déchets
au 04 57 54 22 00
- > dechet@2ccam.fr

Pour toute question relative à l'achat d'un composteur et à la gestion de vos déchets verts :

- > Ambassadrice du tri et maître composteur
04 57 54 22 03 – nelly.martinez@2ccam.fr

Pour l'achat de bac, pour prendre rendez-vous pour la collecte des encombrants, pour signaler des oublis de collecte :

- > Société COVED – 04 50 96 10 17



CADRE DE VIE

NOTRE CHÂTEAU RETROUVE DE LA VISIBILITÉ

Dès cet automne, les usines entourant le château seront démolies pour laisser place à un parc arboré.

Un projet global : accompagner les chonverots dans un processus d'appropriation des équipements et espaces publics

Depuis quelques années, la commune de Scionzier est engagée dans un processus vertueux de régénération urbaine. La récente rénovation du cœur de ville en témoigne.

Elle offre un vaste espace public et une zone de rencontre qui relie le récent centre culturel Alpex à l'entrée nord du centre-ville. Dans cette perspective, le projet d'aménagement du parc et parking du château de Scionzier participe de cet engagement et propose une plus grande diversité de lieux de détente, de rencontres et d'activités. Le présent projet est à envisager comme un projet global d'espaces à usage public, en lien avec le PAX (École de musique) et le Château de la Croix.



Deux édifices, deux programmes d'espaces libres

L'ensemble PAX et Château de la Croix trouve une cohérence par leur proximité et le potentiel des espaces libres qui les accueillent. Le PAX, très fréquenté, amène un certain flux d'utilisateurs et se trouve ainsi naturellement à proximité d'un futur parking arboré. Le Château, lui, n'est actuellement pas accessible, il joue le rôle de fond de scène, vestige d'un patrimoine local. C'est pourquoi le projet principal consiste en la restructuration du « parc du château de la Croix ». Les potentiels de valorisation du château et affectations futures feront l'objet d'une étude ad hoc dans l'avenir.



ÇA BOUGE

→ La volonté affirmée de la ville de repenser ses espaces publics afin d'offrir un cadre de vie de qualité se poursuit avec la valorisation du château et de son parc.

Quelques chiffres

30 Arbres plantés
de diverses essences

3 400 M² de parc créés

5 000 M² de parc public
à la fin des travaux

Usages, programmations et appropriations

Les éléments programmatiques du parc sont définis indépendamment des destinations potentielles du château dans les années à venir. Il est alors nécessaire de concevoir un aménagement qui puisse s'adapter, dans le futur, à différents scénarios d'usage et de rénovations. Une traversée de mobilité douce dessine une grande diagonale dans le parc. Il s'agit de l'élément majeur de l'intervention.

Cette disposition répond à une analyse à l'échelle urbaine des flux piétons en tissant un lien entre l'accès mobilité douce côté centre-ville et les futurs potentiels programmes publics au nord-est. Cette promenade représente le support principal de l'organisation du parc

Il se distingue 4 secteurs programmatiques :

- **Le jardin du château** : cette zone est particulièrement arborée, elle bénéficie de la présence des arbres existants et sera complétée par d'autres sujets. C'est la zone où l'on cherchera l'ombre et la fraîcheur l'été, où l'on sera invité au calme et au délasserment. Aussi, cette portion de jardin a pour rôle de mettre à distance les usagers du parc vis-à-vis du château. Une clôture végétale sera installée au pourtour de celui-ci. Glissée entre les arbres, cette limite physique établit le rôle décoratif et de fond de scène du château sur lequel nous n'intervenons pas à court terme.
- **Le parc actif** : cette zone du parc contient l'ensemble des équipements publics, elle représente aussi le lien entre le PAX et le château. C'est ici que l'on trouve l'entrée principale du parc, elle est signifiée par un élargissement du trottoir et l'installation

d'arceaux vélos. L'entrée en tant que telle est signalée par un petit pavillon. Celui-ci contient les toilettes publiques, un point d'eau et un local technique. Dans la zone libre s'installe une butte enherbée, sorte d'amphithéâtre naturel. Elle est orientée en direction d'un kiosque à musique. On imagine facilement les protagonistes du PAX s'emparer des lieux et organiser des événements musicaux ou encore accueillir des activités scolaires.

- **La pelouse libre** : cette zone est délibérément laissée libre d'infrastructures et d'arbres. Traitée en pelouse simple, elle permet d'envisager un large éventail d'appropriations, tant des scolaires la semaine que des familles le week-end.
- **La cour du château** : Ce secteur est principalement dédié à la desserte des véhicules des propriétés privées attenantes. Elle est traitée en pavés de pierre naturelle. Cette zone sera activée dans la perspective d'un usage futur du château.

📍 À NOTER

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX DU CHÂTEAU :

Octobre 2024 -> juin 2025 : démolition des bâtiments et dépollution des sols.

Juin 2025 -> septembre 2025 : déplacement voirie du château et traitement du parvis du Pax.

Septembre 2025 -> décembre 2025 : aménagement du parc du château.

CADRE DE VIE



Les usines DBG et ELBE seront détruites cet automne.

Diagnostic patrimonial bâti et naturel

La présence du Château de la Croix, de type Maison-forte du début du XVI^e siècle et classé MH en 1994 à la suite d'un diagnostic patrimonial détaillé, incarne l'attention patrimoniale majeure du site.

Le présent projet d'aménagement d'espaces publics a pour mission de valoriser cet édifice en reconstituant un écrin de verdure et en dégagant des points de vue. Il est ici nécessaire de souligner que d'autres éléments historiques ont été repérés comme la présence de murets d'enceinte en pierre.

Un travail de repérage du patrimoine naturel a aussi été fait, tant par l'inventaire des sujets existants qui seront conservés que par le recensement des essences en place. Une large partie du parc d'origine a été occupée par des usines, il est alors possible d'envisager des aménagements répondant aux usages et aménagements contemporains tout en garantissant la valorisation du patrimoine bâti et naturel encore présent.

Biodiversité et gestion des eaux

La totalité de la surface du parc sera en pleine terre et sols désimperméabilisés. La surface de sol perméable créée par la démolition des usines est de 3 400 m², soit les deux tiers de la surface du parc du château.

La grande majorité du parc sera traitée en pelouse ou prairies fleuries. Le dégagement à l'entrée principale du parc sera traité en pavés de pierre. La gestion des eaux sera traitée par infiltrations directes et accompagnée de noues paysagères le long des 2 routes. L'ensemble des arbres et buissons en place est conservé et une trentaine de nouveaux sujets sont plantés. Un travail sur les essences, les types de canopées et végétations basses sera fait dans un second temps, une fois la phase de démolition terminée.

Aussi, nous nous engageons dans un processus de dépopulation biologique des terres sur place et nous travaillerons de concert avec les acteurs de ce procédé afin de minimiser le déplacement de terre et bien valoriser les déblais et potentiels déchets.

SÉCURITÉ

TROTTINETTES EN VILLE : QUELLE RÉGLEMENTATION ?

Nous observons de plus en plus de gens circuler à trottinettes. Ce nouveau mode de transport, même s'il est pratique, obéit à certaines règles dont plusieurs ont évolué. Il est bon de faire un point sur celles-ci.

Un arrêté a été publié au journal officiel le 23 mars dernier. Les usagers de trottinettes doivent observer les mêmes panneaux et feux que les cyclistes. Il est notamment interdit de «griller un feu rouge» sauf si un panneau spécifique existe pour les cyclistes qui veulent tourner. La règle s'applique à tous les «engins de déplacement personnel motorisés». Cela est également valable pour les hoverboards et les gyropodes.

Quelques rappels :

- Il faut avoir 14 ans pour conduire une trottinette électrique.
- La vitesse autorisée est de 25 km/h maximum.
- Une seule personne doit être présente sur la trottinette.
- Si vous circulez de nuit, vous devez porter un équipement rétro-réfléchissant.



- La trottinette doit posséder un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux avant et arrière, de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.
- Même si le casque n'est pas encore obligatoire, il est très vivement conseillé.

FOCUS SUR

LA TAXE DE SÉJOUR



En tant que touriste, nous réglons souvent la taxe de séjour sans même nous en rendre compte car elle est comprise dans le prix de la nuit que nous payons.

Petit retour sur cette taxe pas comme les autres.

Récapitulons : la taxe de séjour est une contribution financière que les touristes paient lorsqu'ils séjournent dans un hébergement marchand. En clair, dès que vous réglez une nuit d'hôtel, il y a de très grandes chances pour que la fameuse taxe de séjour soit comprise dans votre prix final.

Précision importante : les enfants et adolescents de moins de 18 ans ne paient pas cette taxe. Ils en sont exonérés, tout comme les saisonniers qui exercent dans la commune où ils sont hébergés.

En 2021, les élus de la communauté de communes ont mis en place, par vote, une taxe de séjour sur le territoire de Cluses Arve & montagnes. Depuis lors, les hébergeurs (hôtel, meublé de tourisme, gîte, chambres d'hôtes, camping, hébergement insolite...) doivent donc la collecter pour la reverser à l'Office de tourisme intercommunal.

Le montant de cette taxe varie selon le type d'hébergement. Le montant varie entre 60 centimes pour un hôtel 1 étoile à 1,75 euros pour un hôtel 4 étoiles.

La taxe de séjour sert à financer la promotion touristique du territoire ou des événements au sein de chaque commune. Elle permet ainsi à l'Office de tourisme de développer un beau site internet de destination et pour ce qui concerne Scionzier, de proposer ses services lors du Salon du polar ou du festival Musiques en stock.



+ d'infos su
www.cluses-montagnes-tourisme.com
Rubrique taxe de séjour



UN ARTISAN

SERHAT SEKER L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR COMME PASSION

Serhat Seker a une passion, celle de l'aménagement intérieur et des beaux meubles. Cette révélation, il l'a eue lors d'un voyage à Milan, il y a quelques années.

Il dit lui-même qu'il « est tombé dedans comme Obélix est tombé dans la potion magique ».

Pour lui, l'Italie est le pays par excellence de tout ce qui est tendance en matière de design, d'aménagement et de beaux meubles.

Mais avant de pouvoir vivre pleinement sa passion comme il le souhaitait, le parcours a été long. Il a d'abord travaillé dans le monde du bricolage, puis en Suisse, à Sion, pour un entrepreneur italien qui faisait de l'aménagement intérieur. Fort de cette expérience acquise au fil des années, il crée une première société à Ayze il y a 13 ans. Puis un jour, en 2019, passant presque par hasard au centre de Scionzier, il voit cette petite affichette annonçant un local à louer. L'emplacement est idéal, tout à côté du carrefour desservant les divers axes partant du centre-ville. La décision est rapidement prise. C'est là que va ouvrir en septembre 2019 la société Art'Ve.

Dans son magasin, Serhat Seker propose la conception d'aménagements pour les cuisines, les dressings, les living et les salles de bain. Il s'adapte aux souhaits des clients. On trouve ici de la moyenne gamme et de la haute gamme. 90 % des cuisines sont ensuite fabriquées en Italie. Seuls les meubles en bois massif ou vieilli sont fabriqués localement par l'entreprise LPS à Scionzier, à qui nous avons consacré un article dans le magazine numéro 5. Art'Ve s'occupe en outre de la prise de côtes, de la livraison et du montage.



Mais Serhat Seker est aussi connu pour son investissement dans la vie locale. Lors du tournage du long métrage de Gilles Perret, « Reprise en main », en 2022, il n'hésite pas à mettre à la disposition de l'équipe son magasin qui recherchait une banque à proximité. Les vraies banques ayant signifié leur refus, c'est la boutique de Serhat qui est transformée en établissement bancaire par les décorateurs en une journée.

Il est également le trésorier de l'association des commerçants schonverots depuis sa création. Pour lui, avoir un magasin en centre-ville, ce n'est pas seulement avoir une vitrine. C'est aussi être au plus près de la vie locale tout au long de l'année.

Art'Ve Cuisines vous accueille
du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Où le trouver
2 Av. du Mont Blanc - Scionzier
www.art-ve.com
04 50 53 95 96

RETOUR EN IMAGES



6 AVRIL FÊTE DE LA DANSE

La traditionnelle fête de la danse a réuni à la salle polyvalente les membres des associations Feeling, Smile & dance, les Italiens du Faucigny, L'association de Thyez « Les routes de la dans » est venue faire une très belle démonstration de danses indienne.

26 AVRIL JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

La commune a rendu hommage aux déportés de la seconde guerre mondiale notamment aux deux schonverots, Suzanne et Emile Dupraz, victimes de la barbarie nazie.



8 MAI COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945

Comme dans chaque commune de France, Scionzier a célébré la victoire des alliés de 1945.



22 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique s'est déroulée sous la grenette dans une ambiance conviviale. Au programme, des orchestres de jeunes, du jazz avec le big16, de la musique festive avec l'harmonie municipale et un bal fort sympathique avec l'orchestre Captiv.

21 AVRIL PRIX DE PRINTEMPS

Plus d'une centaine de coureurs venus de toute la région se sont retrouvés à Scionzier pour disputer le traditionnel Grand Prix cycliste de Printemps.



LES 13 ET 14 AVRIL SALON DU POLAR

Durant 2 jours les amoureux du polar étaient invités à la médiathèque pour le salon consacré à ce genre littéraire. De nombreuses animations ont ponctué l'événement. Une quinzaine d'auteurs français et suisses étaient là pour des conférences, pour parler de leurs livres et bien sûr rencontrer les lecteurs.



INAUGURATION DE LA SALLE FERNAND PÉRY

La municipalité a décidé de renommer l'une des salles emblématiques de la Maison de l'Industrie, la salle « Fernand Péry ». Celui-ci fut maire de la commune de 1989 à 1995 et fut à l'initiative de la construction de ce bâtiment qui abrite notamment les services administratifs de la mairie.



MUSIQUES EN STOCK

MUSIQUES EN STOCK

MUSIQUES EN STOCK

UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENTIT PAS



La 3^{ème} édition de la version schonverote de Musiques en stock s'est tenue les 4, 5 et 6 juillet. Malgré une météo capricieuse le samedi, elle a à nouveau rencontré un vif succès.

Le concert du dernier groupe, Calexico, restera longtemps dans les mémoires par son niveau de qualité. Toujours gratuit, ce festival permet de mêler les vrais connaisseurs de rock, les familles venues profiter des premières soirées estivales et les simples curieux. La renommée de l'événement s'étend désormais bien au-delà des frontières de notre commune puisque nombre de journaux régionaux et nationaux en parlent dans leurs colonnes.

Mais ce succès n'est possible que grâce à la mobilisation des uns et des autres. Celle des associations qui fournissent chaque soir 150 bénévoles pour tenir les stands, le bar, ramasser les déchets, accueillir les festivaliers... Mobilisation également des entreprises locales qui par leur mécénat permettent de présenter chaque année un superbe plateau tout en maintenant la gratuité. Mais c'est aussi la mobilisation tout au long de l'année et durant le festival, des élus et des services techniques pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Les feux de l'édition 2024 se sont éteints laissant des images plein la tête à chacun. Place à l'édition 2025 qui devrait avoir lieu les 3, 4 et 5 juillet.



2CCAM

LES ACTUS DE LA 2CCAM

MUSÉE

→ VISITE GUIDÉE DES COLLECTIONS « MÉCANIQUE ET ROUES DENTÉES »

JUILLET ET AOÛT : les mercredis à 10 h et les vendredis à 15 h
SEPTEMBRE : tous les vendredis à 15 h

Pour les vacances d'été, le musée vous propose tout un panel d'activités, pour les petits comme pour les grands. Animations sur réservation au 04 50 96 43 00

Visiter le musée, c'est se plonger dans l'histoire de la mesure du temps, l'évolution de l'horlogerie et la fabrication de petites pièces de mécanique. Laissez-vous conter la quête de la précision à travers les siècles et les techniques.



→ VISITE THÉÂTRALISÉE « DERRIÈRE LES FOURNEAUX DE L'ENH ! »

LUNDI 8 JUILLET à 15 h

Début juillet 1948, l'École Nationale d'Horlogerie de Cluses s'apprête à fêter ses cent ans d'existence. De grandes fêtes vont être organisées dans toute la ville : bals, banquets, défilés...

De quoi bien s'amuser, pensez-vous ? Pas pour le personnel de l'ENH, qui doit s'occuper de tous les préparatifs ! Alice Favre, cuisinière de l'École, dirige les opérations. Heureusement, personne ne connaît mieux l'histoire de l'école mieux qu'elle ! Et puis, elle peut compter sur l'aide de Thérèse, la serveuse... Et peut-être sur la vôtre ? Enfilez vos tabliers et venez faire leur connaissance !

📌 À NOTER

Accessible à partir de 8 ans.
Tarif visite : 7 €/ Tarif réduit : 4 ans
Gratuit pour les moins de 12 ans.



📌 À NOTER

Accessible à partir de 10 ans.
Adulte 7€ / -26 ans : 4€ / -12ans : gratuit.
Durée : 1h30.



Pour le jeune public

→ Atelier découverte « SECRETS D'HORLOGERS »

MERCREDI 10 JUILLET à 15 h

Accessible à partir de 8 ans.
4 € par enfant - Sur réservation au 04 50 96 43 00

→ Atelier découverte « LE TEMPS DES ARTISTES »

MERCREDI 24 JUILLET & JEUDI 22 AOÛT à 15 h

Accessible à partir de 7 ans.
4 € par enfant - Sur réservation au 04 50 96 43 00

→ Atelier découverte « DÉCOLLETAGE IMMÉDIAT ! »

LUNDI 5 AOÛT à 15 h

Accessible à partir de 8 ans.
4 € par enfant - Sur réservation au 04 50 96 43 00

Avis aux petits décolleteurs ! Le Musée vous propose de découvrir tous les secrets du décolletage et de devenir un technicien hors pair. Venez trier, contrôler et monter votre fusée en pièces décolletées...



LA PRIME VÉLO

Nouveaux critères pour la prime vélo !

La prime vélo est renouvelée cette année avec des critères d'attribution assouplis !

Qu'est-ce qui change ?

- **Revalorisation du taux d'aide**, qui passe de 40% à 80% du prix d'achat du vélo (dans la limite d'un montant plafond).
- **Revalorisation de l'aide** pour les revenus fiscaux de la tranche 2 sur les vélos cargo et vélos adaptés à la mobilité réduite.
- **Bonus** pour l'achat d'un vélo d'occasion.
- **Bonus** pour la participation employeur.



MIEUX VIVRE DANS SON LOGEMENT

Vous êtes propriétaire et votre situation familiale évolue ?

Votre logement doit évoluer aussi (transformation ou construction dans l'ancien ou le neuf) ?

Contactez 04 56 19 19 19 et tapez 3

La communauté de communes Cluses Arve & montagnes vous accompagne gratuitement.

Outre les conseils techniques, vous pourriez bénéficier d'aides financières, voire fiscales sur vos travaux.

Cet accompagnement pourra s'étendre sur toutes les démarches administratives et jusqu'au paiement des aides à la fin des travaux.

À partir de 2024, le dispositif mis en place par l'Etat réévalue les aides pouvant dans certains cas couvrir tous les travaux !

POUR MIEUX VIVRE
J'AMÉLIORE MON LOGEMENT

CONSEILS
ÉCONOMIE
FINANCEMENTS
ACCOMPAGNEMENT

04 56 19 19 19
(Appel gratuit)

LES CARROZ FLAINE EXPRESS PENSEZ-Y !

La ligne Les Carroz Flaine Express vous emmène sans galère au grand air, faire le plein d'activités pour l'été.



À
PARTIR DE
2 €
DEPUIS
CLUSES

Les Carroz Flaine Express ➤

T'Y AS PENSÉ POUR CET ÉTÉ ?

Accède facilement à toutes les activités !



RANDONNÉE



LUGE SUR RAIL



PISCINE



TÉLÉCABINES



VIA FERRATA



VTT

Tous nos bus sont
équipés de porte-vélos !



Réservation sur :

www.arvi-mobilite.fr

ÇA BOUGE

→ Les billets peuvent être achetés en agence à Cluses, dans les véhicules et dans les offices de tourisme.

Les billets unités et Aller Retour seront vendus dans les véhicules.

Il est conseillé de réserver ses places à l'avance directement via l'onglet « Réservez votre billet en ligne » :

www.arvi-mobilite.fr



2CCAM

LES LOISIRS D'ÉTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME

Vous ne partez pas en vacances : l'office de tourisme a des propositions.

Voici venir les vacances d'été tant attendues. Tous les enfants sont heureux d'être en congés. Mais la moitié d'entre eux ne part pas en voyage, faute de moyens.

Cela ne signifie pas que rester en Haute-Savoie, à Scionzier, est une mauvaise nouvelle, bien au contraire. Nous vivons au cœur des montagnes et de nombreuses activités à petits prix peuvent être dénichées. Pour des vacances au top, suivez le guide !

LE PASS ARVE & MONTAGNES : PAR ICI LES PRIX CASSÉS

Ce pass donne accès à douze activités pour 30 € (au lieu de 115 €) et à des réductions chez des partenaires locaux toute l'année. Le PAM est l'occasion de découvrir tout ce que vous n'avez jamais tenté sur le territoire.

Le PAM est en vente à l'Office de tourisme de Cluses, du Reposoir et du Mont-Saxonnex. Il est aussi disponible en ligne sur reservation.

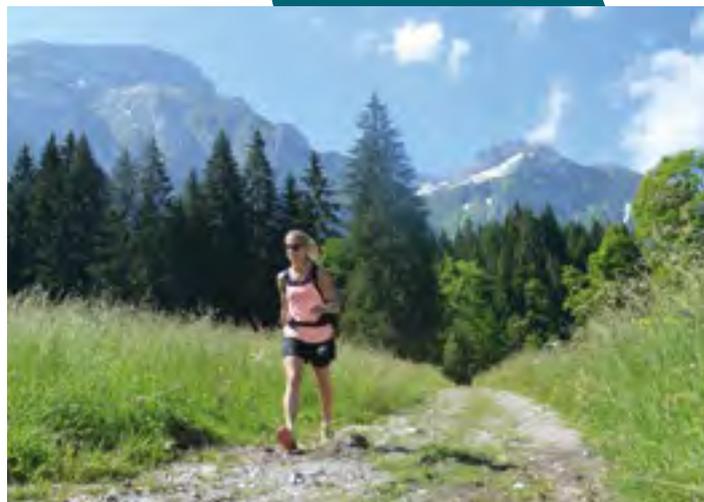


+ d'infos sur www.cluses-montagnes-tourisme.com

TOUT LE MONDE À L'EAU

Durant l'été, en général, il fait chaud et tout le monde cherche un peu de fraîcheur. La piscine intercommunale est le lieu idéal.

En famille, vous pourrez vous poser à l'extérieur, à l'ombre et amener votre pique-nique. Les plus petits profiteront du parc aquatique avec toboggans, jeux en mousse, animaux. Quant aux plus grands ils s'en donneront à cœur joie : descentes de



Le pass, c'est :

- 1 entrée piscine.
- 1 jeu d'aventure numérique.
- 1 parcours accrobranche.
- 1 descente en luge sur rails.
- 1 entrée au musée de l'horlogerie et du décolletage.
- 1 animation du programme de l'été de l'OT.
- 1 randonnée offerte sur la Fête de la rando.
- 1 session d'une heure à Just Jump.
- 1 séance de yoga
- 1 forfait de ski de piste journée aux 3 Villages.
- 1 forfait de ski nordique journée à Agy
- 1 animation du programme de l'hiver de l'OT.

toboggans tube, plongeons dans le grand bassin. Le prix est accessible puisqu'un adulte peut passer toute sa journée à la piscine pour 5 euros ; 4,50 € pour un adolescent et 2,50 € pour un enfant.

Au mois de juillet, il est encore possible de prendre la ligne 2, arrêt centre nautique, avant que les transports ne s'arrêtent à partir du 5 août.



+ d'infos au **04 50 96 20 19** - www.facebook.com/Piscine2CCAM/

2CCAM



PARTIR À L'AVENTURE

L'Office de tourisme propose des jeux d'aventures en plein air sur tout le territoire de communauté de communes.

Ces jeux sont des chasses au trésor en pleine nature et permettent aux petits et aux grands de résoudre des énigmes, des défis de rapidité, des épreuves de force... Ils permettent de découvrir le patrimoine local tout en s'amusant. Vous pourrez jouer en famille à prix réduit pendant 3 heures environ : de quoi occuper les enfants de manière ludique.



+ d'infos sur www.cluses-montagnes-tourisme.com

SE BALADER À LA FRAÎCHE

Se balader en montagne n'est pas réservé aux habitués, équipés de matériel dernier cri. Les sentiers sont ouverts à la famille et permettent de découvrir nos magnifiques paysages sans trop d'efforts.

Prendre l'air et de l'altitude fait toujours du bien ! Et faire un peu d'exercice est nécessaire, surtout pendant les vacances, entre le barbecue et l'apéro. Et s'il fait trop chaud, l'Office de tourisme vous propose des randonnées à la fraîche, à l'ombre, en forêt ou proche d'un cours d'eau.

Passez à l'Office de tourisme pour être conseillés et téléchargez gratuitement l'application **Flaine Les Carroz 2ccam espace Outdoor**.



+ d'infos sur www.cluses-montagnes-tourisme.com

LE PLEIN DE CULTURE

Impossible de s'ennuyer pendant les vacances à la médiathèque.

Les médiatrices de la médiathèque Alpex vous proposent des livres, de la musique ou encore des vidéos. Les ressources ne manquent pas : presse en ligne, vidéo à la demande, prêts de liseuse numérique, prêts de livres...

La médiathèque reste ouverte pendant les vacances sauf du 5 au 17 août.



+ d'infos au **04 50 96 20 19**
www.bm.scionzier.fr



TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLI

GRATUIT



À VOIR / À FAIRE

L'AGENDA



18
AOÛT
→ CÉRÉMONIE

Une cérémonie consacrée au 80^{ème} anniversaire de la libération de Scionzier.

11 H
MONUMENT AUX MORTS
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53



1^{er}
SEPTEMBRE
→ FORUM
**DES ASSOCIATIONS
CLUSES - SCIONZIER**

TOUTE LA JOURNÉE
**PLACE DES ALLOBROGES
CLUSES**

+ D'INFOS ☎ www.scionzier.fr/vie-associative



7 & 8
SEPTEMBRE
→ RASSEMBLEMENT DE
COR DES ALPES

Aubades et concerts seront joués par ces instruments emblématiques de nos montagnes.

LA GRENETTE
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53



15
SEPTEMBRE
→ GRAND PRIX CYCLISTE
DU FAUCIGNY

+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53

DU **10 AU 20**
OCTOBRE
→ SEMAINE DU GOÛT

Exposition, animations, ateliers... seront proposés tout au long de cette semaine.

**HALL DE LA MAISON
DE L'INDUSTRIALITÉ**
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53



DU **20** OCTOBRE
AU **17** NOVEMBRE
→ EXPOSITION

À l'occasion des 100 ans du vélo-club de Scionzier et des 20 ans du vélo-club Cluses-Scionzier, venez découvrir une exposition riche en photographies

**HALL DE LA MAISON DE
L'INDUSTRIALITÉ**
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53

RASSEMBLEMENT DE **CORDES ALPES**

Organisé par
"Scionzier en Fête"

07 & 08

SEPTEMBRE 2024

CENTRE-VILLE

ESPACE STÉPHANE PÉPIN



SCIONZIER
HAUTE SAVOIE

SCIONZIER EN FÊTE



Comité des fêtes

Samedi • 15 h • Sous la Grenette • Concert
• 18 h • Sous la Grenette • Aubade

Dimanche • 10h30 • Messe avec bénédiction des cors
• 11 h 30 • Aubade
• 15h30 • Concert d'ensemble